



Trait

d'union

n°44/Été 22

Une dynamique retrouvée.

Journal municipal d'actualités et d'informations de la commune de Rothau.

Sommaire

3

-Edito

4

-Décisions du Conseil

5

-Du nouveau au Conseil

6

-Côté porte- monnaie

7

-Commande groupée,
ou l'autre côté du porte
monnaie...

8

-Le plan communal de
sauvegarde

10

-Marché du Samedi :
du neuf ?

11

-Cantine à l'école
-Recrutement

12

-Brigade verte
-Cérémonie du 27 jan-
vier 2022

13

-Retour sur le
printemps de la forêt

14

-Apéro croquettes, opé-
ration déchets verts et
nouvel usage en ma-
tière de tri...

16

-On a vu

18

-Nettoyage de prin-
temps du Parc Steinheil

19

-30 mars 2022, 6h15...

20

-Une belle initiative
au profit du CCAS de
Rothau

21

-Concert de la fanfare
de Rothau
-Assemblée Générale
de Rothau en fête

22

-Au coeur de Rothau

23

-L'ABC, un retour sur
les chapeaux de roues !

24

-Trésor publique

25

-Départ de Mme
Schwartz

26

-Au fil de l'eau
-Des Crayons...
-Plouf!

Trait d'Union
Mairie de Rothau
24 Grand' Rue
67570 Rothau.

-Tirage 900 exemplaires
ISSN 1817-857X
Conception et réalisation,
Mairie de Rothau

Directeur publication:
Marc SCHEER
Rédactrice en chef:
Marine MUGLER
Crédit photos:
Sandrine HORRY
Jean-Michel FRÉNE
Bastien MASSOT

Comité de Rédaction:
Viviane BOLLORI
Silvia DO SACRAMENTO
Jean-Michel FRÉNE
Sandrine HORRY
Catherine LE MENER
Bastien MASSOT
Françoise VERET

Le dernier Trait d'Union du mois de décembre posait la question en titre «bientôt le retour à une vie normale ?».

Force est de constater que la réponse est non, la faute non pas au Covid mais bien à la guerre en Ukraine qui nous force à sortir du confort auquel nos démocraties s'étaient habituées ! Les conséquences sur notre vie de tous les jours sont nombreuses, en particulier sur notre pouvoir d'achat fortement impacté mais aussi sur le budget communal prévisionnel qui, cette année, a été particulièrement difficile à équilibrer.

Nous avons donc dû prendre des mesures assez impopulaires notamment une hausse des impôts locaux et du prix de l'eau ainsi que la suppression des subventions aux associations. D'autre part des travaux prévus notamment sur la voirie ont été annulés et la priorité sera de réaliser des économies de chauffage dans nos bâtiments communaux et sur l'éclairage public. Il faudra compter sur

la bonne volonté de chacun pour être attentif lors de l'utilisation de ces bâtiments publics.

Evitons aussi de tomber dans la sinistrose et de voir tout en noir car en comparaison de ce qui se passe dans d'autres pays (et je pense particulièrement à l'Ukraine mais aussi à certains pays d'Afrique ou du Moyen-Orient) la situation de la France est loin d'être catastrophique !

Mais les enjeux majeurs que je citais dans mon éditorial précédent restent identiques à savoir lutter contre le réchauffement climatique et se préparer à la disparition des énergies fossiles, ce dernier enjeu ayant été simplement accentué par les événements récents.

Savoir se remettre en cause, se montrer inventifs et solidaires, voilà notre feuille de route pour surmonter cette crise et préparer des jours meilleurs.

Je vous souhaite malgré tout de belles vacances ensoleillées !

Marc SCHEER.

Principales décisions du Conseil



Décembre 2021 :

Subvention 30 euros par enfant de l'école élémentaire pour organisation d'une classe de découverte à Gérardmer.

Janvier 2022 :

-installation de nouveaux conseillers municipaux suite à démissions.

Le nombre d'adjoints fixé à 3 au lieu de 4

-relocation par appel d'offres du lot de chasse communale suite à décès de M. SIMON Joseph, ancien locataire.

Février 2022 :

-adoption compte administratif et compte de gestion 2021 avec résultats suivants :

* budget principal :

122 886,22 euros excédent de fonctionnement et 63 247,21 euros déficit d'investissement.

* budget eau : 14 156,76

euros excédent de fonctionnement et 27 454,43 euros déficit d'investissement.

* budget forêt : 801,60 euros excédent de fonctionnement

et 5 071,84 euros déficit d'investissement.

* budget RASED : 2 662,39 euros excédent de fonctionnement.

Mars 2022 :

- renouvellement certification PEFC en forêt communale.

création de postes de contractuels au service technique.

Avril :

-vote budget primitif 2022 avec les montants suivants :

* budget principal : 958 219 euros en dépenses et recettes de fonctionnement et 215 104 euros en dépenses et recettes d'investissement.

* budget eau: 150 731 euros en dépenses et recettes de fonctionnement et 130 466 euros en dépenses et recettes d'investissement.

* budget forêt : 67 259 euros en dépenses et recettes de fonctionnement et 40 410 euros en dépenses et recettes d'investissement.

* budget Rased : 5 750 euros en dépenses et recettes de fonctionnement.

-augmentation part fixe à 12,50 euros par facture d'eau établie à compter d'avril 2022.

-exceptionnellement, pas de subventions aux associations cette année.

Mai :

-vu contexte financier actuel, pas d'organisation du concours des maisons fleuries et décorations de Noël cette année

- proposition groupement de commande fioul et pellets.

Juin :

-Adoption Plan Communal de Sauvegarde.

La Mairie sera fermée du 7 au 25 juillet.

Un accueil téléphonique sera assuré pour les urgences.



A la suite des élections municipales de Mars 2020 et après la démission le 15 décembre 2021 de Monsieur Jean Dubois et de Mesdames Claire Becker et Sylvie Kaster, comme le veut la loi, la procédure a été appliquée pour procéder au remplacement des démissionnaires. Pour mémoire, la liste « Rothau, main dans la main, une passion commune » arrivée en seconde position disposait de quatre sièges au Conseil Municipal, trois étaient donc à pourvoir à nouveau. La procédure

implique de contacter les éventuels remplaçants dans l'ordre de leur inscription sur la liste. Les huit premières sollicitées ont indiqué ne pas vouloir siéger. Ce sont donc les trois personnes suivantes et dernières de la liste qui ont été contactées. A ce jour, Messieurs Alain Muller et Michaël Schwartz ont formellement accepté de siéger tandis que Monsieur Michel Kern n'a pas donné suite à la demande.

Depuis le 8 février 2022, la composition du Conseil Mu-

nicipal est donc la suivante : M. Scheer Marc, Maire. M. Masson Jean-Paul, Mme Veret Françoise et M. Frêne Jean-Michel, Adjoints. Mesdames Benazeth Andrée, Bollori Viviane, Horry Sandrine, Koeniguer Martine, Mugler Marine, Poirot Michèle, Conseillères. Messieurs Dieudonné Sébastien, Heim François, Hippire Olivier, Kern Michel, Malaisé Eddy, Masson Michel, Massot Bastien, Muller Alain, Schwartz Michaël, Conseillers.



Il faut malheureusement en passer par là !

Pénurie de composants, guerre en Ukraine, hausse des prix, élections, inflation sont autant de sujets d'actualité qui nous accompagnent au quotidien et dont nous aimerions tous sortir.

Au chapitre des bonnes nouvelles, les emplois à pourvoir n'ont jamais été si nombreux alors même que de nombreuses entreprises ont du mal à recruter.

Le dispositif «un jeune, une solution» montre aussi son efficacité puisque plus de 400 000 offres d'alternance ou d'apprentissage sont disponibles.

Le problème est qu'en même temps les prix s'envolent, que tout augmente et qu'il est bien difficile pour

beaucoup de boucler les fins de mois. Si les enjeux ne sont pas comparables, il en va de même pour le budget communal.

Pour simplement assurer le quotidien, l'entretien de nos écoles, des bâtiments communaux et le fonctionnement des services, alors même que les dotations de l'Etat sont en baisse, le Conseil Municipal a décidé d'une augmentation du taux communal de la taxe Foncière de 3%. En parallèle des économies ont été décidées. Cette année, pas de concours des maisons fleuries ni des décorations de Noël et pas de subventions aux associations.

Mais par contre la municipalité maintiendra ses aides par la prise en charge des

frais de chauffage et d'électricité des locaux communaux.

De même pour le prix de l'eau mais là le contexte est différent. Certes les coûts de gestion du réseau et de distribution augmentent mais c'est surtout pour commencer à amortir le transfert de cette compétence à l'intercommunalité qu'il nous faut procéder ainsi dès cette année. Au plus tard au 1er janvier 2026, ce ne sera plus la commune qui sera en charge de cette compétence et une harmonisation du prix devra alors être opérée sur le territoire de la Communauté des Communes. A ce jour les disparités sont telles que dans certaines communes les habitants ne payent quasi pas l'eau qu'ils consomment alors que dans d'autres communes le prix est bien plus élevé que chez nous. Ainsi pour arriver progressivement à un prix et des services identiques chaque commune doit anticiper. Chez-nous ce sera par une augmentation de la part fixe trop faible par rapport à la moyenne, le prix du mètre cube étant par ailleurs proche de ce qu'il devrait être lors de la prise en charge par la Comcom.

Commande groupée, ou l'autre côté du porte monnaie...

Est-ce une mode ou une nécessité? Peut-être. Est-ce une bonne idée? Certainement. La commission vie quotidienne a réfléchi aux réponses possibles à apporter aux problèmes de pouvoir d'achat que chacun de nous vit avec plus ou moins de facilité. Et ceci est une réponse, sans doute imparfaite voire insuffisante mais c'est une réponse. Ici plus que dans d'autres régions, les frais de carburant - énergie - chauffage sont une réelle composante de nos budgets. Si la ligne de trains permet à quelques uns d'éviter les frais d'essence, les déplacements en voiture ne sont pas toujours évitables. Aller travailler dans la zone industrielle de Molsheim par exemple peut très vite éloigner de la gare... Si le co-voiturage se développe, bonne chance à ceux qui font les équipes... l'organisation peut vite devenir un casse-tête. De même certains rendez-vous médicaux en dehors de la vallée ne permettent pas toujours de mutualiser les déplacements. Là peu d'emprise pour vos élus. Souvent seules des solutions individuelles sont à étudier et souvent sans pour autant d'économies à la clé.

Pour l'énergie en revanche, plusieurs pistes peuvent être explorées. Dans certaines régions, des comparatifs entre fournisseurs d'électricité et de gaz permettent d'envisager des économies. Attention toutefois aux annonces parfois trompeuses. Les récentes actualités attestent que le prix n'est pas toujours la composante la plus importante. La garantie d'un prix peut se révéler bien plus précieuse. Mais chez-nous l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie n'étant pas encore totale il n'est pas possible de bénéficier de ces mises en perspective. Par contre, proposer aux foyers intéressés de bénéficier d'une commande groupée de fioul ou de pellets permettant de négocier un prix auprès d'un fournisseur devient intéressant. Evidemment des choix sont nécessaires: La commande minimale est de 500 litres pour le fioul et de 2 palettes pour les pellets. L'idée est de demander un prix sur des volumes importants. Des riverains d'un de nos quartiers qui se regroupent régulièrement arrivent à peine à 5000 litres dans le meilleur des cas. De quoi grappiller tout de même

quelques centimes, mais cela reste moins intéressant que si tout le village s'en mêle. Dès que les volumes seront connus, d'ici fin juin au plus tard, les appels aux fournisseurs seront passés. Dès les prix connus et le moins cher retenu, les livraisons pourront s'enchaîner. Il est encore possible de bénéficier de cette opération, à condition d'habiter Rothau et en vous faisant connaître en mairie avant le 30 Juin dernier délai. Les commandes déposées au-delà de cette date ne seront plus prises en compte. Là s'arrête notre travail. Ce sera ensuite au fournisseur de se mettre en relation avec vous pour la livraison et le paiement. Une évaluation du dispositif est tout de même prévue pour en connaître la portée, l'efficacité et la pertinence. D'autres idées sont à l'étude, mais rien de suffisamment avancé pour l'annoncer. Si de votre côté vous avez des idées, partagez !



Le plan communal de sauvegarde



Voici l'un des dossiers les plus importants que l'équipe communale a conduit au cours de ces derniers mois.

De quoi s'agit-il ?

Tout d'abord le plan communal de sauvegarde (PCS) a été institué par la loi numéro 2004-811 du 13 août 2004 dite de modernisation de la sécurité civile et plus particulièrement dans son article 13.

Plus tard en novembre 2021, la loi Matras a précisé qu'il est indispensable à toutes les communes du Bas-Rhin exposées au moins à un risque majeur, ici le risque sismique.

En pratique, le plan communal de sauvegarde est avant tout un document qui se présente sous la forme d'un dossier soigneusement organisé pour être pertinent et pratique. Il doit permettre d'anticiper et de gérer des crises comme par exemple un incendie d'une grande ampleur, un accident routier, aérien ou ferroviaire avec de nombreuses victimes, une inondation ou

encore la panne d'un réseau privant la population de l'alimentation en eau ou en électricité.

C'est ce plan qui permet aux autorités de « répondre » à toutes situations exceptionnelles en anticipant l'organisation à adopter en fonction du sinistre. Ce document doit être pratique, proportionné à la taille et aux moyens de la commune et basé sur une réflexion simple : « que faire si tel événement survenait ? ». Cette gestion de crise doit être testée et régulièrement remise à jour au travers d'exercices d'application avec des scénarii correspondants aux différents risques identifiés.

« Mieux vaut prévenir que guérir » est la phrase parfaite pour illustrer ce que doit être le plan communal de sauvegarde. Certes on ne peut pas empêcher les catastrophes mais les anticiper et bien s'y préparer peut considérablement en atténuer les conséquences qu'elles soient humaines ou matérielles.

La première version du PCS de notre commune a été élaborée en 2010. Il convenait donc de le réactualiser. Si ce plan s'appuie sur des infrastructures et du matériel, il s'appuie aussi sur les compétences présentes localement. Un des éléments du plan communal de sauvegarde consiste à prendre en compte toutes les ressources disponibles. Ainsi chacun d'entre nous peut être utile à un moment ou un autre. Finalement, l'élaboration du PCS consiste à avoir la meilleure connaissance des risques potentiels mais aussi des forces présentes au sein de notre commune afin de pouvoir agir le plus rapidement et le plus efficacement possible. Ce PCS est donc l'affaire de tous !

Puisqu'aujourd'hui nous sommes encore dans la phase de rédaction c'est encore le moment pour nous de recenser tous les moyens humains pouvant favoriser une gestion de crise. C'est aussi l'opportunité pour vous de vous signaler si vous vous sentez concernés par la sécurité de votre commune et si vous souhaitez apporter votre concours le cas échéant. (Voir coupon joint) Des réunions d'informations seront organisées selon les besoins.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Marché du Samedi : du neuf ?



L'implantation du marché a connu une nouvelle évolution. Retour en bord de RD 1420 pour une meilleure visibilité tout en facilitant les accès à pieds ou en véhicule. La mise en place de panneaux d'informations aux entrées du village et un fléchage des accès pour les véhicules sont prévus dans les semaines à venir. Sur ce plan la municipalité a ainsi répondu à certaines demandes des commerçants qui animent nos samedis matins. Reste que l'implantation décidée du temps de la pandémie a permis d'affiner la réflexion. Aujourd'hui presque tous les objectifs sont atteints : donner plus de visibilité aux chaland, fluidifier autant que possible la circulation des véhicules et notamment derrière l'église,

rendre plus accessible les commerces locaux mais aussi le haut de la place, par la rue du château. Cet accès permet une sorte de dépose-minute permettant de charger sa voiture sans porter trop longtemps de lourds cabas, les cageots de plants, les volailles ou sacs de pommes de terre par

exemple. Au-delà pendant la basse saison, cette implantation permet de proposer quelques places de stationnement supplémentaires. Tout cela pour permettre une meilleure fréquentation globale de cet espace en facilitant un petit peu les accès pour les riverains.



Cantine à l'école

Depuis la rentrée de septembre dernier, un service de restauration pour la pause méridienne à été mis en place.

Les repas sont servis par les employés de l'ESAT et les accompagnants sont composés d'un personne employée et de parents bénévoles.

Au départ, ce service ne comprenait que quelques enfants, mais nous avons vu ce nombre doubler sur cette période de fin d'année scolaire.

Pour pouvoir continuer d'accueillir sereinement plus d'enfants, nous aurions besoin de renforcer l'équipe d'accompagnants pour envisager un roulement plus léger pour chacun.

A ce jour, nous prévoyons



de disposer de 20 places à la rentrée prochaine.

Pour les enfants les conditions resteront les mêmes : inscription à la semaine et à partir de 6 ans.

Un ou deux accompagnateurs supplémentaires seraient donc les bienvenus pour pérenniser ce service.

Recrutement



Le départ à la retraite de Georges Vogt a nécessité la réorganisation du service technique et le recrutement de deux contractuels: Nicola Fischer et Tony Kaster. Il s'agit de contrats à durée déterminée, l'un à temps complet, l'autre à temps partiel encore pour quelques mois

Brigade verte

La commune de Rothau a adhéré a la Brigade

Verte, en fonction sur le ban communal depuis le

mois d'Avril. Il s'agit de gardes champêtres qui sont surtout chargés de la police environnementale mais ils sont aussi compétents pour les infractions du Code de la Route.



BRIGADE VERTE

SYNDICAT MIXTE

DES GARDES CHAMPÊTRES INTERCOMMUNAUX

Ils viennent en complément de l'action de la police municipale et de la gendarmerie .

Cérémonie du 27 janvier 2022

Comme chaque année , une cérémonie qui marque la libération du camp d'Auschwitz a eu lieu au Jardin de la Mémoire et des Droits de l'Homme.

A cette occasion une plaque en souvenir de Mme Brigitte Kahn, réalisée par Mr Jacky Keiff a été inaugurée en présence de son mari Mr Kahn, de Mme Neau-Dufour, Présidente de Regards

d' Enfants, de Mr Guillaume d'Andlau, directeur du CERD du Struthof de Mme Kerampran, Principale du Collège Frison-Roche et des élèves de ce même collège.



Retour sur le printemps de la forêt

Revenons en images sur ces deux belles journées accompagnées d'un climat idéal. L'accueil sur les différentes animations était assuré par une belle équipe engagée, souriante et fière d'accueillir les nombreux visiteurs répartis sur la journée. Pour mémoire, ces samedi 21 et dimanche 22 mai devaient

être l'occasion d'accueillir de Saâles à Heiligenberg des visiteurs venus d'ici et en provenance de Saint-Dié et de Strasbourg, qui eux, pouvaient se déplacer en train grâce au partenariat mis en place entre la Communauté des Communes et la SNCF.

Si le bilan général n'est pas

encore établi, avec peu de recul, l'ensemble des participants à Rothau semble satisfait. Si l'investissement en temps et en personnel a été important tout le monde s'accorde à dire que pour une première ce fût une réussite. Si l'opération doit être renouvelée elle trouvera encore de bonnes volontés à Rothau.



Apéro croquettes, opération déchets verts et nouvel usage en matière de tri...

Du nouveau en matière de propreté mais pas seulement et notamment en matière de gestion des déchets et d'entretien des espaces verts. En matière de nouveauté, la plus importante est l'organisation et l'installation du fleurissement. Après la réorganisation du service technique, ce travail important de début de saison a été confié à l'entreprise locale qui fournit les plants depuis de nombreuses années.

Au rayon des innovations, un projet pilote de tri à la source des biodéchets va démarrer pour un an dans quelques communes dépendantes du Select'OM (secteur de Kirchheim). Son implantation sur tout le territoire est prévue au 1er janvier 2024. Collecter et traiter ce qui est mis à la poubelle coûte de plus en plus cher, valoriser ces déchets est une piste pour rationaliser collecte et traitement.

L'idée est donc d'intégrer dans chacun de nos foyers de nouvelles façons de trier les biodéchets. Si nous savons que les poules peuvent recycler certains déchets de table, tout n'est pas bon à leur donner et tout le monde ne peut pas en accueillir. De même, si le compostage



permet de recycler de nombreux déchets cette solution n'est pas toujours adaptée aux logements collectifs par exemple. D'autres pistes existent, nous serons donc prochainement sollicités.

Au rayon des opérations-renouvelées nous programmons cette année l'opération déchets verts. Celle-ci se déroulera à nouveau en plusieurs temps. Sur ce premier semestre les élus ont

procédé à la collecte et au broyage des derniers stocks de déchets verts produits directement par l'entretien courant de espaces communaux. Dès lors, la quantité a nécessité une première campagne de broyage réalisée au courant de ce mois de juin. Il fallait faire de la place pour prévoir le deuxième temps prévu à la fin de l'été. Après inscription vous pourrez venir à l'espace Suchette déposer vos

Select'om

déchets verts. Pour mémoire, une fois broyés ces déchets servent de paillage aux pieds des plantations. C'est bon, pratique et écologique. Cela permet de protéger le sol et donc les racines des plantes. De plus, les copeaux déposés vont renforcer le sol, le protéger de l'érosion et ralentir son tassement mais aussi protéger les pieds et racines du soleil, du

vent et des intempéries. A contrario, disposer des copeaux permet de ralentir la pousse des herbes folles au pied des plantes et permet de ralentir l'évaporation. Ainsi l'humidité reste plus importante. Alors concilier plantes vivaces et peu gourmandes en eau avec un beau volume de copeaux reste une technique ancestrale et un geste très

efficace pour la planète. Le « paillage » avec des copeaux est au final une sorte de technique d'isolation contre les grandes chaleurs et les grands froids tout en agissant comme un régulateur.

Au fil du temps, la décomposition des copeaux favorise le développement des petites bêtes nécessaires à l'équilibre de notre terre.

LA Solution !



Enfin, portons notre regard sur ce triste spectacle offert tous jours le long de nos rues, sur nos trottoirs, et même dans les parterres paysagés.

Force est de constater que la quantité de déjections canines est inversement proportionnelle au civisme des maîtres.

Un nouvel apéro croquette est programmé pour reprendre le dialogue. Mais finalement si les choses ne changent pas nous terminerons ce nouveau cycle d'échanges et de pédagogie par la verbalisation.

On a vu...

-Au moins un élu
courir à la Suchette
pour voir si c'était
vrai...



-Des créateurs se
réunir au Royal
pour présenter leur
savoir-faire.



-Le 8 mai, une
ribambelle de têtes
blondes agiter le
drapeau de la
France pour autre
chose qu'un évène-
ment sportif.



-Les élus avoir une pen-
sée pour ceux qui ont
donné leur vie pour la
liberté et pour ceux qui,
à deux heures d'ici, le
font aujourd'hui.





-Un moment en souvenir des déportés



-La pose d'une clôture et des cours de taille compléter les activités de l'AFP.

La qualité de l'air surveillée.



-Les masques tomber...

-Les enfants passer au régime «tablettes».



Nettoyage de printemps du Parc Steinheil



C'est au milieu du mois de mars, dès les beaux jours arrivés, que la Collectivité Européenne d'Alsace propriétaire des lieux a procédé à un nettoyage en règle de cet espace historique que la nature avait reprise en main depuis quelques années.

Pour certains la joie de découvrir cet espace, pour d'autres de retrouver une perspective avec une vision plus transparente depuis la rue de la gare, pour d'autres encore un peu de

discretion perdue, pour tous, la joie de retrouver ce bel endroit entretenu.

Si la réflexion sur le devenir de cet espace est dans les discussions depuis de nom-

breuses années, l'avenir de ce site notamment conditionné par le projet d'aménagement routier qui devait traverser le village est encore incertain.



30 mars 2022, 6h15...



Suite à l'incendie de la villa du 2 Grand Rue, la circulation des trains sera interrompue au moins pour la journée entre Rothau et Saint-Dié-des-Vosges.

Des cars devront transporter les voyageurs au-delà de notre commune. Différents trains seront supprimés en raison du risque d'effondrement d'une maison abandonnée située à proximité des voies de chemin de fer. Nous saurons quelques semaines plus tard que c'est un individu qui a sciemment déclenché l'incendie au 2 Grand'Rue.

Maîtrisé en quelques heures par une vingtaine de pompiers venus de différents secteurs, ce sinistre a engen-

dré de nombreux désagréments pour les usagers de la ligne. Cet acte malveillant a nécessité en outre une réaction très rapide des élus et des agents.

S'agissant d'une propriété communale c'est naturellement vers les services de Rothau que la SNCF s'est adressée pour annoncer le coût immédiat de la fermeture de la ligne estimé à 15 000 Euros par les services de l'opérateur de transport. Décision a donc été rapidement prise de démolir tout ce qui pouvait poser problème pour une reprise rapide de la circulation. Ainsi en quelques heures le toit et une partie des murs

du bâtiment ont été ramenés au sol pour réduire les risques d'effondrements. Cette ancienne demeure du « site Steinheil » avait déjà fait l'objet de différentes interventions : ouvertures murées, mise en place de clôtures, fermeture partielle du site, renforcement de la sécurité autour du bâtiment. Force est de constater que la malveillance trouve toujours des ressources dans l'imagination aussi fertile que stupide d'individus que rien ne semble arrêter.

En vis à vis du parc, l'avenir de cet espace reste à définir.

Une belle initiative au profit du CCAS de Rothau



Une goutte d'altruisme, une pincée d'imagination, deux doigts de disponibilité et une grosse dose de sourires pour une initiative originale.

Une sorte de circuit court de la solidarité. En décembre dernier, Sandra et Olivier du Restaurant les petits plats de Mamama ont agrémenté leurs salles du restaurant d'espaces d'exposition présentant des objets chinés ou déposés par des amis de passage pour les vendre au profit d'une action, d'une oeuvre voire d'une association.

Cette année, ils ont décidé d'attribuer le bénéfice de cette opération au Centre Communal d'Action Sociale

(CCAS) de la commune. Le marché de Noël organisé pour mettre en valeur différents artisans/artistes de la vallée a aussi été l'occasion de contribuer et de porter l'attention sur leurs savoir-faire : bijoux, bière, objets et jouets en bois, tableaux avec personnages pittoresques, de la couture, du miel, du vin, des épices ou encore des arrangements confectionnés avec des fleurs.

Plus tard, d'autres qui arriveront. Depuis, tous les jours (sauf mercredi) vous pouvez accéder à cette boutique originale de 9 à 17 heures.

C'est le 11 février que le maire Marc Scheer, Fran-

çoise Veret, responsable du CCAS, accompagnés de Jean-Paul Masson et Jean-Michel Frêne, adjoints, se sont vus remettre un chèque de 803 Euros. L'occasion pour eux de remercier Sandra, Olivier mais également tous ceux qui ont contribué à la collecte qui sera versée au bénéfice des actions du CCAS.

Une occasion également d'évoquer l'un ou l'autre des projets développés dans les mois à venir pour l'animation de notre village. De nouvelles collaborations constructives au profit de tous.

Concert de la fanfare de Rothau

Le 5 mars a eu lieu le traditionnel concert de la Fanfare de Rothau au Royal et a connu une belle affluence avec un programme très éclectique, faisant appel à des oeuvres diverses et variées.



Assemblée Générale de Rothau en fête

Le 27 mars en matinée, Alain Cuny a ouvert l'Assemblée Générale de l'association qui s'est conclue à partir de 11 h 30 par l'inauguration du local de l'association.

Merci à Alain Cuny, aux membres et aux aidants de contribuer à l'organisation de manifestations emblématiques depuis de nombreuses années.

Si la marche gourmande, la brocante du 15 Août, ou encore la soirée bavaroise sont les animations actuelles, il ne faut pas oublier que Rothau en fête fût l'initiatrice du rallye touristique local, des premières courses de caisses à savon, des manifestations carnaval et karaoké et d'autres anima-



tions aux bénéfiques de tous. Un joli palmarès à inscrire au bilan plus que positif de cette belle association qui fête cette année ses 20 ans. Bel anniversaire !

Le coupé de ruban a été remplacé par un coupé de cravate, pas trop court pour ne pas tailler la barbe.

Au coeur de Rothau

Ce mois de mars aura décidément été riche pour le milieu associatif. C'est pendant cette période que s'est vue se concrétiser une idée née de la réflexion de quelques personnes du village réunies autour de Claire Becker. Pour participer à l'embellissement de la commune, pour favoriser le lien intergénérationnel et interculturel et, d'une manière générale, pour bien vivre ensemble à Rothau, une dizaine de personnes est à l'origine de la création de l'association «Au coeur de Rothau».

Pour certains membres, l'idée est de s'investir d'une manière différente de ce qu'ils ont pu faire par le passé, pour d'autres, c'est l'occasion de mettre un peu de leur temps au service de tous, pour d'autres encore c'est l'opportunité de rencontrer du monde et de sortir de l'isolement accentué par les restrictions dues à la pandémie. Pour tous, c'est un programme pour

les mois à venir avec en prévision une fête d'été le 9 juillet, avec jeux, repas et buvette, un après-midi culturel le 3 octobre où nous nous souviendrons ensemble de Rothau d'antan, sans oublier un après-midi «land-art» pour les enfants le 21 septembre. Plus tard, ou en d'autres temps, sont évoqués



pêle-mêle d'autres après-midis récréatifs, des sorties en forêt, une soirée carnavalesque, un cinéma de plein air, une fête d'Halloween autour de stands et d'ateliers d'animation ainsi qu'un cycle de découverte «Territoires et Terroirs»! Cette association se veut ouverte au partage pour monter de nouvelles animations et pas seulement à Rothau. « Le

partage d'expérience pourrait être la source de nouvelles animations, comme par exemple par l'organisation d'ateliers cuisine. Mais la cohésion d'équipe est le fondement de notre action » précise Claire. « C'est ainsi que nous désirons travailler en lien avec les commerçants et les autres associations de notre village. Nous tenons à remercier la commune pour son soutien ainsi que la paroisse catholique qui nous prête un local ». Par les temps qui courent, s'appuyer sur l'investissement personnel, le volontarisme et le bénévolat semblent une vraie gageure, tout comme avoir de l'imagination pour créer de nouvelles animations.

Voici encore une preuve du dynamisme associatif local déjà bien fourni qui compte désormais une nouvelle entité à laquelle nous souhaitons une pleine réussite.

L'ABC, un retour sur les chapeaux de roues !



Après deux ans d'incertitude, les membres de l'ABC -l'Association de Parents d'Elèves de Rothau- ont repris du service!

Pour rappel, cette association a pour vocation d'apporter son soutien aux écoles de la commune à travers une collaboration étroite avec l'équipe pédagogique et la municipalité.

Elle a ainsi contribué dernièrement au financement de la classe verte qui s'est déroulée du 7 au 10 juin 2022 à Gérardmer pour les enfants de l'école élémentaire ou encore au projet « cirque » de l'école maternelle en 2019.

L'ABC s'est de nouveau illustrée au sein de la commune ces dernières semaines:

Gracieusement invitée par Julie-Anne Masson, l'organisatrice du « Printemps

des créateurs » qui s'est déroulé au Royal fin avril, l'association a ainsi bénéficié d'un joli coup de pouce pour se relancer joyeusement au milieu de nombreux et talentueux créateurs de la Vallée.

Ce fut l'occasion pour les membres de proposer cakes et gâteaux confectionnés par les parents ainsi que des sachets de « bombes de fleurs » artisanales destinées à mettre de la couleur dans les jardins!

Plus récemment, avec l'aide de la municipalité, le soutien de Colibri Bruche et en partenariat avec la COM-COM, la participation très remarquée au Printemps de la forêt.

Ces actions ont déjà permis de récolter des fonds pour les enfants des écoles de Rothau!

Prochainement, l'association se mobilisera pour le projet « cirque » des enfants de l'école maternelle et de la classe de CP qui se soldera par une représentation au Royal le 22 juin prochain.

Elle sera également présente le vendredi premier juillet dans la cour de l'école primaire pour la nouvelle édition de la Caravane de l'Animation organisée par la CCVB, avec le soutien de la municipalité. En plus des stands et animations organisés par la communauté de communes, les membres de l'ABC proposeront des ateliers ludiques et créatifs ainsi qu'une vente de crêpes et de boissons. A l'issue de cette manifestation, une soirée « tartes flambées » viendra clôturer l'évènement alors... Venez nombreux!



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Après 40 ans de présence au parc du Bergopré à Schirmeck, suite à une réorganisation du réseau de la DGFIP, la trésorerie de Schirmeck fusionne avec le service de gestion comptable (SGC) de Sélestat. La gestion des dépenses et recettes publiques locales (paiement, demande de délais de paiement et renseignements divers concernant les factures de cantine, loyers, eau, ordures ménagères etc.) sera assurée par le SGC de Sélestat (joignable par mail : sgc.selestat@dgfip.finances.gouv.fr ou par téléphone au 03.88.92.03.00) à compter du 1er septembre 2022.

Pour le paiement de vos factures et de vos impôts, il n'est pas nécessaire de

vous déplacer à Sélestat.

Vous pouvez payer :

- soit de manière dématérialisée par prélèvement, sur le site impots.gouv.fr (pour vos impôts) ou sur le site indiqué sur votre facture locale.

- soit en espèces jusqu'à 300 euros ou par carte bancaire sans limitation de montant auprès d'un buraliste affilié à la Française des Jeux sur les communes de Schirmeck, Rothau, Mutzig, Dorlisheim et Molsheim.

Par ailleurs, pour tout renseignement d'ordre fiscal, vous pouvez consulter le site impots.gouv.fr qui répond à la très grande majorité des interrogations des contribuables ou téléphoner au 0 809 401 401.

Si vous exprimez tout de même le besoin d'un contact physique, vous pouvez :

-soit vous rendre à l'espace France Services de Schirmeck, qui vous renseignera ou, si la question est complexe, vous mettra en relation avec le service compétent qui y assure des permanences sur rendez-vous les premiers et troisièmes mercredi du mois de 9 h à 12 h

(maisonfranceservices@valleedelabruche.fr)

-soit vous rendre dans le centre des finances publiques de Molsheim, qui vous accueille du lundi au jeudi de 8h30 à 12h.

Départ de Mme Schwartz.

C'est le coeur triste que je quitte l'école de Rothau pour prendre un poste de direction à Molsheim.

Arrivée à Rothau en septembre 2013, alors qu'il y avait école le mercredi matin, 9 années se sont écoulées depuis.

Après avoir enseigné durant 4 années à l'école élémentaire, j'ai accepté de reprendre la direction, en plus de mes fonctions d'enseignante, en septembre 2017.

Le bilan de ces années passées à l'école Gustave Steinhil est très riche tant au niveau professionnel qu'humain. Ce passage par l'école de Rothau a été très formateur et je souhaite vous dire un grand MERCI.

De nombreux projets ont aboutis : l'école inclusive, l'ouverture d'une cantine, le décloisonnement les après-midis à l'école élémentaire, la participation à la réalisation du jardin des droits de l'Homme et du jardin partagé au presbytère, une meilleure proximité avec les parents, un soutien à la parentalité, le petit déjeuner hebdomadaire, la réfection des couloirs de l'école, la création d'un potager, l'arrivée de 30 tablettes et

d'un écran tactile interactif et après 3 ans de report, une classe de découverte à Gérardmer qui me laisse des souvenirs incroyables des petits Rothauquois et Rothauquoises ainsi que de toute mon équipe.

Et enfin, mon dernier projet avant le grand départ, l'ouverture d'une section de tout-petits à la rentrée en septembre 2022.

Bien sûr la plupart de ces actions n'auraient pu se faire sans le soutien de la municipalité en la personne de Monsieur Scheer, que je remercie tout particulièrement.

Un vrai travail de proximité a été mis en place en collaboration avec le policier municipal du village au travers du passage des permis piéton, vélo et internet, la prévention de la délinquance, la préparation à la citoyenneté et la sécurité de nos élèves durant les déplacements.

Je remercie également tous les partenaires extérieurs qui ont contribué à la mesure de leurs moyens à la vie de l'école.

Enfin j'exprime toute ma gratitude aux parents et



particulièrement à ceux qui ont donné de leur temps pour accompagner les élèves lors des différentes sorties scolaires et ainsi qu'aux délégués des parents d'élèves.

Je ne saurais terminer sans évoquer l'équipe enseignante et tous les membres de la communauté éducative qui m'ont accompagné et épaulé durant toutes ces années pour le meilleur et le pire dans la joie et la bonne humeur et pour lesquels je garderai un souvenir ému et reconnaissant.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle continuation.

Vive l'école de Rothau !

Au fil de l'eau



Nous avons fait un long voyage jusqu'à Gérardmer pour notre classe de découverte. Tout de suite après notre installation, nous avons appris le trajet de l'eau, de la source à l'océan. Le lendemain, nous avons

visité une station d'épuration puis, armés d'épuisettes, les pieds dans l'eau de la Vologne, nous avons capturé les habitants indicateurs de la qualité de l'eau. La suite de notre aventure, nous emmènera en altitude,

sur les crêtes, à la rencontre de la source de la Duchesse. Puis nous rentrerons à Rothau, contents de retrouver nos familles, avec des souvenirs plein la tête.
Les élèves de CE1.

Des crayons pas uniquement dans les trousse !

Au printemps, nous avons travaillé pour décorer les abords de l'école élémentaire. Nous avons appris à poncer et à peindre sur du bois, c'était un gros travail!
Les élèves du dispositif ULIS.



Plouf !

Rappel des « après-midi détente » sont programmés à Boiséo tous les mardis de 15h45 à 16h45, hors vacances scolaires.

Les dates de nos prochaines rencontres:
vendredi 16 septembre
vendredi 14 octobre
vendredi 18 novembre
vendredi 9 décembre



Etat-civil



Naissances:

Jeanne, Marie, Odiliane BOUHANS née le 22/02/2022

Omayma ERRAHALI née le 28/02/2022

Théo RAPPOLD né le 16/03/2022

Eléna, Claudine, Huguette RIEBER née le 28/03/2022

Théa, Lorie, Julienne MASSON MORELLE née le 31/03/2022



Grands anniversaires:

Berthe KERN 93 ans

Ernestine SCHLAFLANG 91 ans

Denis PFLAUM 92 ans

Sara HISLER 97 ans

Yvonne DILLENSEGER 90 ans

Juliette FLUCK 100 ans

Léa RIVOSECCHI 92 ans

Colette JANEL 94 ans

Madeleine DIDIER 95 ans

Jeanne GRISNAUX 93 ans

Lucie SCHWEITZER 91 ans

Paulette DEMONET 92 ans

Hélène VOGT 92 ans

Lucienne LUCIAN 94 ans

Marcelle MOREL 94 ans

Simone HILPIPRE 92 ans

Yvonne MAIRE 92 ans

Alice MATHIEU 92 ans

Raymond GRISNAUX 93 ans

Simone HISLER 90 ans



Noces d'or:

André & Monique LEONARD 07/01

Noces de diamant.

Gérard & Gabrielle ATZENHOFFER 25/05



Noces de platine.

Raymond & Andrée GRISNAUX 19/04



Décès:

Joaquim DIAS DOS SANTOS, 80 ans

Jeannine STRAUB épouse BUSSON, 90 ans

Lucienne EMMENDOERFER épouse VERLET, 92 ans

Alice ROUGRAFF, 92 ans

Gilbert PAUL, 62 ans

Philippe CRUGNOLA, 84 ans

Pierre HUTT, 87 ans

Thérèse MATHIEU, 83 ans

Emile MOREL, 85 ans

Jeannine IMBERT née VERLET, 67 ans

Monique DIAS née Rose, 78 ans

Marie Madeleine GOETS née KIENTZEL, 86 ans

Francis VIOLET, 86 ans

Sara MALAISE épouse HISLER, 97 ans



Monsieur Emile Morel dit « Mimile », nous a quitté le 15/03/2022, dans sa 86ème année.

Il a oeuvré durant plusieurs années pour sa paroisse avec dévouement et abnégation. Il a été pendant 42 ans président du conseil de fabrique. Toute son énergie était pour sa famille et son église. Nous adressons nos sincères condoléances à sa femme et à sa fille.

Calendrier des fêtes

21.06.2022	Fanfare : Fête de la Musique
22.06.2022	Animation SCOLAIRE
24.06.2022	CCAS Récré des Aînés
01.07.2022	Caravane de l'animation
02.07.2022	Fanfare : Tournoi de Pétanque
02.07.2022	Dusty Boots : Soirée de fin d'année
14.07.2022	Fête Nationale Rothau
15.08.2022	Rothau en Fête : Brocante
18.09.2022	Paroisse Catholique : Concours belote
01.10.2022	Fanfare : Concert
08.10.2022	Croix Rouge : Journée info
22 au 30.10.2022	Fête Foraine
29.10.2022	Mairie : Halloween
31.10.2022	Dusty Boots : Soirée Halloween
11.11.2022	Cérémonie commémorative la Broque
11.11.2022	Paroisse Protestante : Concours belote
12.11.2022	Rothau en Fête : Soirée Bavaroise
19.11.2022	Boule Bruchoise : Soirée Tarot
26.11.2022	Paroisse Protestante : Marché de Noël
04.12.2022	CCAS Noël des Aînés
17.12.2022	Fanfare : Concert Temple